

VOS COMMISSARIATS AUX VENTES



Siège
 3 avenue du chemin de Presles
 les Ellipses
 94417 Saint-Maurice cedex
 Tél : 01 45 11 62 62
 Courriel : dnid@dgfip.finances.gouv.fr

BORDEAUX 16-24-32-33-40-47-64-65	Cité Administrative Tour A - RC 23, rue Jules Ferry BP 120 33090 BORDEAUX CEDEX	05 56 24 86 84 cav033.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
DIJON 10-21-25-39-45-58-70-71-89-90	8, rue de Cluj CS 17041 21070 DIJON CEDEX	03 80 70 21 71 cav021.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
LILLE 02-27-59-60-62-76-80	4, rue Fourier CS 80033 59042 LILLE CEDEX	03 20 17 16 30 cav059.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
LYON 01-07-26-38-42-69-73-74	Cité Administrative Part-Dieu Bât. B 165, rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 3	04 78 63 38 00 cav069.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
MARSEILLE 04-05-06-13-83-84	27, rue Liandier CS 40030 13285 MARSEILLE CEDEX 8	04 91 17 91 32 cav013.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
MOZAC 03-15-18-19-23-36-43-48-63-87	8, rue René Robin MOZAC CS 10060 63202 RIOM CEDEX	04 73 64 73 00 cav063.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
NANCY 08-51-52-54-55-57-67-68-88	Bâtiment 722 - Allée des Abies ZAC du parc de Haye CS 50002 54840 VELAIN-EN-HAYE	03 83 23 46 56 cav054.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
POITIERS 17-37-41-44-49-79-85-86	8, rue Saint-Louis CS 90346 86009 POITIERS CEDEX	05 49 37 05 63 cav086.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
RENNES 14-22-29-35-50-53-56-61-72	11, rue d'Ouessant CS 16839 35768 ST-GREGOIRE CEDEX	02 23 35 44 00 cav035.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
TOULOUSE 09-11-12-30-31-34-46-66-81-82	Cité Administrative - Bât. C Rue de la Cité 31074 TOULOUSE CEDEX 9	05 61 10 80 00 cav031.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
ILE-DE-FRANCE - Administratif 1 75-78-91-28	3, avenue du Chemin de Presles Les Ellipses - CS 60008 94417 SAINT-AURICE CEDEX	01 45 11 62 62 cavadm1.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
ILE-DE-FRANCE - Administratif 2 77-92-93-94-95 et SGAP	3, avenue du Chemin de Presles Les Ellipses - CS 60008 94417 SAINT-AURICE CEDEX	01 45 11 62 62 cavadm2.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
ILE-DE-FRANCE - Fourrières 75-77-78-91-92-93-94-95-28	3, avenue du Chemin de Presles Les Ellipses - CS 60008 94417 SAINT-AURICE CEDEX	01 45 11 62 62 cavfour.dnid@dgfip.finances.gouv.fr
ILE-DE-FRANCE Justice - Objets trouvés - Hébergés 75-77-78-91-92-93-94-95-28	3, avenue du Chemin de Presles Les Ellipses - CS 60008 94417 SAINT-AURICE CEDEX	01 45 11 62 62 cavjust.dnid@dgfip.finances.gouv.fr

Direction générale des Finances publiques
 Août 2017

VENTES MOBILIÈRES

DU DOMAINE



ventes-domaniales.fr



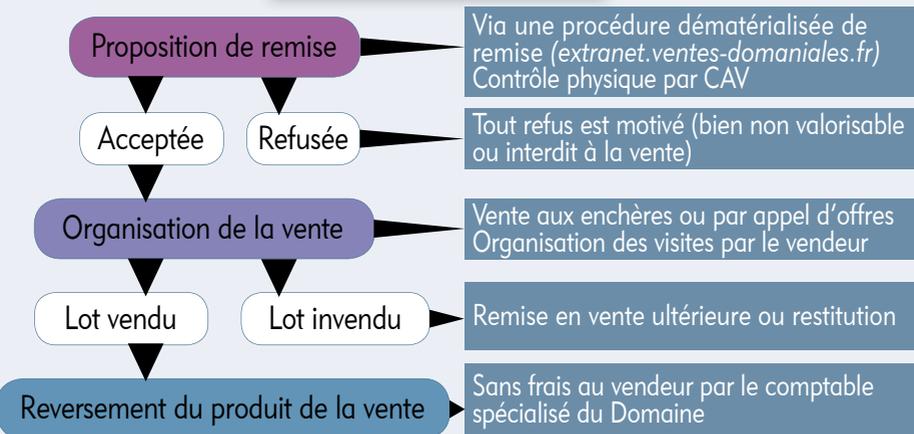
MISSIONS

Les ventes mobilières du Domaine sont assurées par la direction nationale des interventions domaniales (DNID) rattachée à la direction de l'immobilier de l'État de la direction générale des Finances publiques (DGFIP).

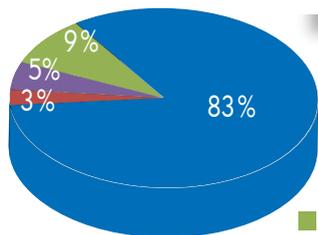
Les ventes mobilières concernent les biens mobiliers dont les services de l'État n'ont plus l'usage, les biens confisqués par la Justice, les véhicules réputés abandonnés dans les fourrières ou les objets trouvés.

Un réseau de 14 commissariats aux ventes (CAV), dont 4 à Saint-Maurice (Val-de-Marne), répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

PROCESSUS DE VENTE



CHIFFRES



En 2016, 24 200 lots vendus aux enchères et un chiffre d'affaires de 62,4 millions d'euros

■ véhicules ■ machines outils / matériels professionnels
■ bijoux / objets d'art / horlogerie ■ autres (mobiliers, multimédia...)

OFFRE DE SERVICE

À qui s'adresse l'offre de service ?

À tous les organismes publics soumis au code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)

- remise obligatoire pour les administrations publiques de l'État : ministères, préfectures, directions départementales interministérielles, tribunaux...
- remise facultative pour les collectivités locales (conseils régionaux, conseils généraux, intercommunalités, services d'incendie et de secours), établissements publics nationaux et locaux (hôpitaux, universités, laboratoires de recherche, musées...)

Une prestation complète, gratuite et sécurisée...

De l'acceptation de la remise du bien jusqu'au reversement du produit de la vente

- un réseau de proximité réparti dans 14 commissariats aux ventes ;
- un recours à l'expertise pour mieux valoriser les biens à potentiel ;
- une sécurité juridique et un service après-vente (réclamations et gestion des incidents) assurés par une équipe spécialisée ;
- une politique de vente respectueuse de principes éthiques et déontologiques, soucieuse de la sécurité des personnes ;
- une publicité et une mise en concurrence grâce au site internet du Domaine (ventes-domaniales.fr) et à la presse spécialisée des ventes aux enchères (Moniteur des ventes, Gazette Drouot) ;
- des modes de ventes diversifiés : ventes par adjudication (aux enchères) ou par appel d'offres, avec une prise en charge de la préparation et les frais de vente les plus bas du marché pour les acheteurs (respectivement 11% ou 6%) ;
- des ventes aux enchères diffusées en direct sur internet à Saint-Maurice, Rennes, Lyon et Mozac ;
- un traitement des encaissements par le réseau comptable de la DGFIP et le reversement intégral du produit de la vente.

...qui poursuit sa modernisation

À l'été 2017, ventes-domaniales.fr et [l'extranet](http://extranet.ventes-domaniales.fr) deviennent encheres-domaine.gouv.fr pour apporter de nouveaux services

- pour les vendeurs : la dématérialisation des échanges, des solutions adaptées aux remises de masse et un suivi des remises en temps réel ;
- pour les acheteurs : le paiement en ligne et une lettre d'information personnalisée.